

ANIMATION D'UNE REUNION

1. Ouverture et conduite de la réunion :

- Présentation de chaque participant et des personnes ressources ;
- Désignation des responsables : Président, Animateur-modérateur, rapporteurs
- Explication des objectifs de la réunion et du style d'animation :

Exemple : Règle du jeu du débat.

2. Phase d'information :

- Présentation des faits et informations essentielles à la compréhension du problème ;
- Séquences de complément d'information sous forme de réponses à des questions ;
- Présentation du plan de discussion ;
- Négociation du plan de discussions avec les participants suivie d'une sélection de points à traiter dans l'ordre du jour de la réunion ;
- Faire un dernier appel au groupe pour que toute autre question préalable soit soulevée et résolue, pour le bon déroulement de la réunion ;
- Ouverture de la discussion.

3. Rôle respectif et comportements majeurs des acteurs d'un groupe de réunion de travail :

a) Le président : Un président est désigné directement par les membres de la cellule technique

- Il peut participer au débat ;
- Il interpelle les participants et l'animateur en cas de problème grave pouvant entraver le bon déroulement du débat ;
- Il a le dernier mot en cas de conflit (divergence d'idées) ;
- Il participe à la validation des travaux.

b) L'animateur - modérateur :

- Il présente au début les sujets, les thèmes, les objectifs et les cadres d'animation ;
- Il gère et veille au bon déroulement de l'animation ;
- Il est le facilitateur de communication ;
- Il encourage le groupe à s'exprimer ;
- Il veille à ce que les idées soient exprimées ;
- L'animateur fait taire les bavards, et fait parler les timides et les silencieux ;
- Il recentre la discussion ;
- Il exploite les divergences ;
- Il dédramatise les problèmes ;
- Il réduit les tensions ;
- Il est l'organisateur de la progression de la discussion ;
- Il effectue la synthèse d'une intervention si elle s'avère trop longue ;

- Il est le miroir constant des participants par l'usage de la technique de la reformulation ;
- Il ne devrait répondre à aucune question qui pourrait trouver une réponse dans le groupe ;
- Il doit renvoyer toutes les questions dans le groupe avant de proposer sa propre réponse ;
- Il procède à une synthèse du débat tout le quart d'heures et à cet effet, réoriente les débats dans le bon sens si nécessaire ;
- Il doit rester neutre pendant le débat ;
- Il assure avec les rapporteurs la synthèse et la rédaction des travaux de la commission ;
- L'animateur est toujours du côté du Président ;
- Il reformule les points d'accord et de désaccord à la fin de la réunion.

c) Les rapporteurs :

Choisis parmi les participants au nombre de 02 par groupe.

- Assistent l'animateur dans la synthèse des résolutions ;
- Peuvent émettre ses avis ou idées en prenant part comme tout participant au débat.

➤ **Rapporteur assis :**

- Prend note de toutes les idées émises ;
- Informe l'animateur modérateur du temps encore disponible ;
- Participe à la validation des travaux.

➤ **Rapporteur au tableau :**

- Note lisiblement au tableau les principales idées émises ;
- Participe à la validation des travaux de commission.

➤ **Personnes ressources :**

Experts dans le domaine du secteur concerné, elles interviennent dans le débat en question.

4. Rédaction de synthèse :

C'est l'animateur avec le président et les deux rapporteurs qui assurent les travaux de rédaction finale de la commission.